

Lignes de presse
Sortie nationale - TSO et MOI
14 juillet 2022

TSO (urgences et autres)

Le message principal :

Devant la situation actuellement intenable pour les professionnelles en soins dans le réseau de la santé, on demande au ministre de la Santé des mesures rapidement mises en place pour les soutenir et qu'il cesse immédiatement le traitement favorable aux agences de placement.

Lignes de presse :

- C'est extrêmement difficile actuellement dans l'ensemble du réseau. On le voit chaque jour dans les urgences qui ne cessent de faire les manchettes.
- La pression est forte sur les professionnelles en soins et elles vivent énormément de temps supplémentaires obligatoires.
- Pourtant prévenu, le gouvernement n'a rien fait pour soutenir le réseau de la santé pour un été qui s'annonçait chaud et c'est pour cette raison que, déjà au début du mois dernier, nous avons demandé de convenir de mesures pour passer la période estivale.
- Qui souffre actuellement de cette situation? Les professionnelles en soins qui peinent à garder la tête hors de l'eau et les patient-e-s qui n'ont pas accès aux soins et services.
- Soulignons qu'on parle beaucoup des taux d'occupation élevés. Mais dans les faits, quand une urgence a un taux d'occupation de 150 %, mais qu'il lui manque la moitié du personnel, c'est d'un taux de 300 % qu'on parle!
- Les périodes estivales sont toujours plus difficiles, mais disons que c'est du jamais vu cette année et ce n'est pas uniquement en raison du personnel atteint de la COVID ou des vacances.
- La pandémie des deux dernières années a réduit à néant la mince marge de manœuvre dont le réseau bénéficiait.
- C'est aussi et surtout en raison :
 - d'une mauvaise planification de la main-d'œuvre en amont;
 - de l'absence totale de mesures incitatives pour le personnel;
 - du déséquilibre complet entre les services qui peuvent être actuellement donnés aux patient-e-s et les professionnelles en soins disponibles.
- Le résultat? La qualité, l'accessibilité et la sécurité des soins ne peuvent plus être assurées.

- C'est au gouvernement de prendre la responsabilité de la situation et non aux professionnelles en soins qui sont épuisées depuis les deux dernières années. On est à un point critique où on ne peut plus demander aux professionnelles en soins d'en faire plus.

MOI :

- Les professionnelles en soins du réseau peinent à garder la tête hors de l'eau et sont ignorées par le ministre de la Santé, mais les agences de placement elles, bénéficient de traitement de faveur de la part de M. Dubé.
- On a vu des agences et du personnel d'agences faire des moyens de pression pour contester un arrêté ministériel qui modifiait leurs paramètres de facturation.
- Non seulement le gouvernement n'est pas intervenu pour que cessent ces moyens de pression – non permis pour le personnel du réseau sous peine de sanctions sévères – mais il a même apporté des allègements à son arrêté. (Les professionnelles qui dénoncent par les sit-in des situations qu'elles jugent dangereuses pour elles-mêmes et les patients se retrouvent avec des avis disciplinaires ou devant le Tribunal administratif du travail.
- Les entreprises privées ont toujours recruté à même le réseau et loué leurs services beaucoup plus chers à ce même réseau faisant en sorte que le réseau devienne dépendant de cette main-d'œuvre. Plutôt que de faciliter la vie aux agences, il faut briser une fois pour toutes le cercle vicieux dans lequel on se retrouve.
- Le double standard entre les salariées du réseau de la santé et celles des agences privées ne peut plus être toléré. Des employées qui pourtant, font le même travail, mais avec un salaire différent et des contraintes inéquitables. (On voit du personnel d'agence occuper des postes sur des mois, voire des années). On ne peut plus tolérer le deux poids, deux mesures.
- Évidemment qu'on ne pourra pas sortir la main-d'œuvre indépendante du jour au lendemain, car le réseau dépend de ce personnel d'agence, mais il est grand temps de renverser la vapeur.
- La priorité du gouvernement doit être avant tout ses propres employées.

Rappel de nos solutions :

- Revoir l'offre de service, le plan de contingence, la réorganisation, les bris de services ou autres pour baisser la pression. C'est déplorable d'en être rendu là, mais c'est l'heure des choix!
- Des mesures incitatives non contraignantes pour reconnaître l'apport de l'ensemble du personnel.

Exemples concrets :

- Fin de la prime de 4 % qui touche tout le monde : effet particulièrement important que ça va avoir le 14 mai;
- Temps supplémentaire à taux double;
- Paiement du stationnement et des repas.
- Mener un réel exercice de planification de main-d'œuvre pour avoir comme objectif d'avoir de la relève.
- Avoir une journée de congé après avoir accepté de donner plus d'heures de travail.